



BAREME OFFICIEL DES COMMISSIONS SUD 64 IMMOBILIER

LA TRANSACTION

Montants TTC 20.0%, calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires à la charge du vendeur, comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

VENTE IMMEUBLES ET TERRAINS

MONTANT DE LA COMMISSION				
5 500 €	pour une vente inférieure ou égale à	63 000 €		
8,7%	pour une vente comprise entre	64 000 €	et	126 000 €
7,5%	pour une vente comprise entre	127 000 €	et	191 000 €
6,6%	pour une vente comprise entre	192 000 €	et	244 000 €
6,1%	pour une vente comprise entre	245 000 €	et	769 000 €
5,5%	pour une vente supérieure à	770 000 €		

Honoraires forfaitaires d'Estimation

340 €

LA LOCATION

Bail Type loi "ALUR" (Habitation principale, meublée ou vide)	STUDIO	APPARTEMENT	MAISON
Honoraires d'entremise et de négociation	40€ TTC	40€ TTC	40€ TTC
Honoraires afférents aux visites, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail	8€ TTC / m ²	6€ TTC / m ²	5€ TTC / m ²
Honoraires afférents à la réalisation de l'état des lieux	3€ TTC / m ²	3€ TTC / m ²	3€ TTC / m ²
soit	11€ TTC / m²*	9€ TTC / m²*	8€ TTC / m²*

* honoraires TTC/m² pour le bailleur et honoraires TTC/m² pour le locataire

- Location Murs Commerciaux : □ 3 mois de loyer HT charges comprises (50% locataire / 50% propriétaire)

- Garage et Stationnement Forfait + rédaction bail : □ 1 mois de loyer pour chaque partie

Nos forfaits comprennent : l'estimation, la rédaction du Mandat, les publicités, les visites, la constitution du dossier et l'état des lieux d'entrée

-Rédaction du Bail seul pour : Habitation vide ou meublée / Stationnement / Locaux commerciaux □ 300€ TTC

-Réalisation Etat des lieux seul (entrée ou sortie) □ sur devis

-Honoraires forfaitaires d'estimation de valeur locative □ 180€ TTC

GESTION LOCATIVE

Prestations	Formule CONFORT	Formule INTEGRALE	Coût hors Formule
En % TTC de l'encaissement + 3€ de frais administratifs mensuels	7,94%	10%	
Mise en place du mandat de gestion	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emission quittances, encaissements loyers, charges et allocations logement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Delivrance des quittances et reçus	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Lettre de rappel et 1ère relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Révision des loyers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Acceptation et contrôle de validité du congé locataire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Restitution du dépôt de garantie après comparatif	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pré-état des lieux de sortie suite à réception du congé locataire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Régularisation des charges	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Tenue comptabilité propriétaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Rédaction mensuelle des comptes à compter du 20 de chaque mois	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Gestion du pré-contentieux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Gestion courante du contrat d'assurance loyers impayés		<input checked="" type="checkbox"/>	
Recouvrement de créances : de la remise du dossier à l'huissier pour le commandement de payer jusqu'à la procédure d'expulsion (frais d'huissier + frais de justice à la charge propriétaire)	59€ TTC/mois durant le temps de la procédure	<input checked="" type="checkbox"/>	
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers			3,95€/mois soit 47,51€/an
Gestion des sinistres : déclaration des sinistres, représentation du propriétaire en expertise, établissement de devis et suivi de travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle)			59€ TTC taux horaire
Gestion technique d'entretien courant dépassant le plafond fixé dans le mandat de gestion : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle (visite)			59€/TTC/devis + 30€ TTC/devis supplémentaire
Garantie Loyers Impayés		<input checked="" type="checkbox"/>	2,50% des sommes encaissées
Représentation Assemblée générale de copropriété			59€ TTC taux horaire

AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT - TVA 20% sur toutes nos prestations